AVERTISSEMENTS AGRICOLES

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean ● BP 19 ● 31130 BALMA
Tél. (61) 24.06.51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : 80 F
Sous-régisseur Recettes D.D.A. Hte-Gne
CCP : 8612-11 R Toulouse

BULLETIN N° 2 DU 2 MARS 1983

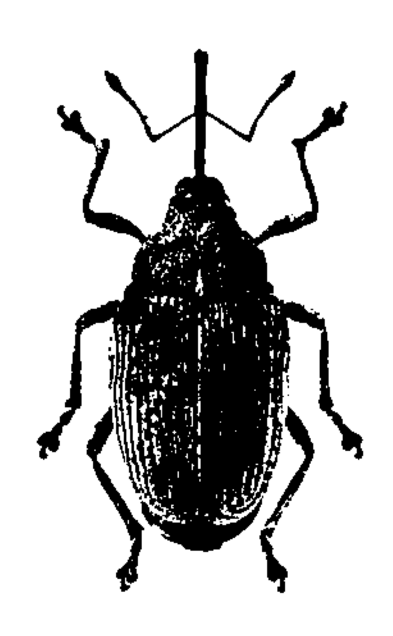
COLZA

Les cultures vont actuellement du stade C1 (reprise de végétation) au stade C2 (entre-noeuds visibles).

CHARANCON DE LA TIGE *(Ceuthorrhynchus napi)*

Les adultes de ce charançon sont observés depuis plusieurs semaines dans les pièges à cuvette jaune.

Procéder dès à présent à la surveillance de l'activité de ce ravageur, soit en dénombrant les captures d'adultes en cuvette, soit en procédant au contrôle des pontes déposées par les femelles dans les cultures (celles-ci peuvent être observées à la face inférieure des pétioles ou dans les jeunes tiges).



3 à 4 mm de long
gris brun cendré

> *Le seuil d'intervention est atteint lorsque 40 à 50 charançons sont piégés dans une même cuvette lors d'une période de 4 à 5 jours ou lorsqu'on dénombre en moyenne 1 ponte par plante après observation d'au moins 50 plantes dans une parcelle.*

En cas d'intervention insecticide, choisir parmi l'un des produits ci-après utilisés en pulvérisation, de préférence lors de journées ensoleillées :

- parathion éthyl	à la dose de	300 g	de matière active à l'ha	(NOMBREUSES SPECIALITES)
- endosulfan	" de	400 g	" " "	(" ")
- lindane	" de	300 g	" " "	(" ")
- méthidathion	" de	300 g	" " "	(ULTRACIDE 20)
- phosalone	" de	1 200 g	" " "	(AZOFENE, ZOLONE)

L'utilisation de pyréthrinoïdes (produits à base de deltaméthrine, cyperméthrine, fenvalérate notamment) est également possible. Toutefois, ces produits n'ayant pas d'autorisation de vente pour lutter contre ce charançon, leur emploi engage la responsabilité de l'utilisateur.

CEREALES

MALADIES

Les premières observations effectuées dans des parcelles de céréales de la Haute-Garonne indiquent :

- Sur blé : présence fréquente de Rouille brune et Septoriose *(S. tritici)* sur le feuillage et de Fusariose sur tige.

P. 17

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant : J. TOUZEAU CPPAP N° 532 AD

- Sur orge : présence de Rouille, Rhynchosporiose et Oïdium sur le feuillage.

N.B. : Le Piétin-Verse est rarement observé (sur les deux espèces).

Aucune intervention fongicide n'est à envisager actuellement.



La mise en évidence dans la moitié Nord de la France de souches de Piétin-Verse résistantes aux "benzimidazoles" nous conduit à vous conseiller la prudence à propos de l'utilisation de ces produits. Eviter les traitements systématiques.

Voici la note éditée conjointement par le Service de la Protection des Végétaux, l'I.T.C.F. et l'I.N.R.A. :

"En 1982, des échantillons de blé tendre d'hiver atteints de Piétin-Verse ont été prélevés dans 27 champs situés dans la moitié Nord de la France. Dans 17 situations, Mme CAVELIER (I.N.R.A., Phytopathologie - 35650 LE RHEU) et M. LEROUX (I.N.R.A., Phytopharmacie - 78000 VERSAILLES) ont décelé des souches résistantes aux "benzimidazoles" (bénomyl, carbendazime et thiophanate-méthyl).

Ces souches résistantes sont signalées surtout dans les cultures intensives (retour fréquent d'un blé sur une même parcelle, nombreux traitements comportant un "benzimidazole"). Une situation similaire existe sur blé et orge en Grande-Bretagne.

Jusqu'à maintenant, peu d'observations ont été effectuées, aussi ces résultats ne peuvent-ils être extrapolés à l'ensemble du territoire national.

Il ne semble pas cependant que ce phénomène ait entraîné d'importantes réductions d'efficacité des traitements.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure de cette situation : les techniques d'intervention contre les maladies du blé et, en particulier, contre le Piétin-Verse n'ont donc pas, dans la grande majorité des cas, à être modifiées au cours de la campagne 1982-1983 par rapport à celles qui ont toujours été préconisées. Quelques précautions élémentaires doivent seulement être prises :

- éviter les traitements systématiques qui risquent toujours de favoriser l'apparition ou l'extension de souches résistantes (de Piétin-Verse ou d'autres maladies); limiter par conséquent les applications fongicides aux situations dans lesquelles un risque de dégâts existe véritablement. Pour cela, se reporter aux conseils régionalisés de l'I.T.C.F. et aux Avertissements Agricoles.

- les benzimidazoles sont d'excellents produits contre le Piétin-Verse ; il est souhaitable de maintenir cette efficacité le plus longtemps possible. Aussi, réserver les traitements précoces avec ce produit seul contre cette maladie aux parcelles dans lesquelles on observe 20 % de talles atteintes au niveau de l'avant dernière gaine entre le redressement et le stade 1 noeud. De telles situations ont été peu fréquentes au cours de ces dernières années.

- la lutte contre le Piétin-Verse doit être le plus souvent effectuée au stade 1 à 2 noeuds avec un benzimidazole en association avec d'autres fongicides destinés à la lutte contre les maladies du feuillage. Parmi ceux-ci, il faut savoir que le prochloraz et, dans une moindre mesure, le propiconazole possèdent également une activité sur piétin-Verse et que vis-à-vis de ces produits il n'existe pas, actuellement, de souches résistantes.

- se rappeler aussi qu'à l'épiaison, il existe des produits efficaces contre les maladies des feuilles et des épis qui n'apportent pas de benzimidazoles, ce qui peut permettre de limiter la pression de sélection exercée par cette famille de produits.

Cette année, un travail est entrepris conjointement par l'I.N.R.A., l'I.T.C.F. et le Service de la Protection des Végétaux ainsi que les firmes concernées afin de suivre l'évolution de ces souches résistantes et d'en préciser l'importance".